



Un pont appelé Désiré !



C'est un chantier dont on parle depuis plusieurs mois, voire plusieurs années. Passée l'expertise de l'état du pont de l'opportunité de sa reconstruction, c'est le choix de l'ouvrage et des options possibles qui ont fait l'objet de nombreuses études et réunions et de nombreux débats entre élus. L'enjeu étant de réaliser un ouvrage proportionné à l'usage qui en serait fait. Au bout de la procédure de marché public, deux propositions étaient en concurrence, c'est celle du groupement Gauthey-Casarin-ACCMA qui a été retenue essentiellement pour des raisons de sécurité suivant ainsi les recommandations du Coordonnateur sécurité. Le montant de l'opération est de 523 268,20 € hors taxe auquel s'ajoute celui de la passerelle provisoire de 96 855 €.

La question de la sécurité est au cœur de la problématique du chantier. En effet, ce pont relie la rive droite de l'arc au niveau du quartier de la gare à la place du Replaton, il concerne un certain nombre d'habitants et le service municipal de la petite enfance. Il faut donc assurer l'accès des habitants à leur domicile et la continuité du service public. Pour cela nous avons été très vigilant à la question des délais : le chantier durera au total neuf mois et trois semaines mais seulement un peu plus de quatre mois sur le site lui-

même, le reste étant consacré à la préfabrication de l'ouvrage. La coupure de la circulation routière sera de trois mois et une semaine (engagement assorti de pénalités de retard) et la place du Replaton sera occupée durant trois fois cinq jours.

Durant ces travaux, l'accès piéton aux habitations situés rive droite de l'Arc se fera par une passerelle provisoire, les livraisons des pondéreux sera assurée. Par ailleurs la halte-garderie sera transférée au centre-ville dans les locaux vacants de l'école maternelle rue Paul Bert.

Une réunion publique sera organisée dès que les détails de l'exécution du chantier seront connus.

Le Maire,

J. Claude RAFFIN



Cérémonie du 11 novembre sur la place de l'hôtel de ville





Le torrent du St Antoine a été l'objet de fortes crues en 1987 et 2014, causant de très importants dégâts en particulier sur la zone artisanale. Afin de lutter contre le risque de débordements par des laves torrentielles la commune a prévu la réalisation de deux plages de dépôt permettant le stockage des matériaux d'une crue dite "centennale", en trois tranches de travaux :

- La première tranche concerne la plage de dépôt amont. Ce projet prévoit d'augmenter le volume de stockage de l'ouvrage de 16000m³ à 35000 m³.
- La deuxième tranche concerne la plage de dépôt aval de 45000 m³
- La troisième tranche prévoit la création des ouvrages de liaisons entre la plage aval et le cours du ruisseau.

Ces travaux sont l'objet d'un arrêté préfectoral.

- Titulaire travaux tranche 1 : groupement des entreprises Guintoli SAS et Casarin & Fils SARL,
- Coûts tranche 1 : 335 222.40€ TTC,
- Délai tranche 1 : normalement, travaux achevés pour la fin de l'année 2016 suivant conditions météo.

La Maitrise d'œuvre est assurée par le bureau d'étude SAFEGE pour un montant de 21 139.20€ TTC (tranche 1).



La déviation du chemin du Petit Bonheur est assurée par le pont Saint Antoine et la DZ, pendant la durée des travaux.



En avril 2016, le SIRTOMM installait à Modane un site pilote de compostage partagé, permettant aux usagers d'habitats collectifs de trier leurs déchets organiques. Six mois après sa mise en service, le site fonctionne à plein régime avec plus de vingt foyers participants et un groupe actif de référents en charge de son entretien. Le 18 octobre dernier, Coralie et Aurélie, agents en charge de la prévention déchets au SIRTOMM, s'y rendaient pour prodiguer quelques conseils à celles qui se sont engagées à faire vivre ce site au quotidien de manière bénévole.

Un site de compostage collectif dans votre quartier : pourquoi pas vous ?

Qui peut faire la demande d'un site de compostage collectif ? Toute personne ou groupe de personnes résidant en habitat collectif ou habitat individuel sans jardin et souhaitant pratiquer le tri des déchets organiques au quotidien.

Quelle est la démarche à effectuer pour en obtenir un ? Il suffit d'appeler le SIRTOMM (Tél. 04 79 59 92 28 contact@sirtom-maurienne.com). Un rendez-vous sera alors fixé sur votre lieu d'habitation pour étudier la faisabilité du projet (place disponible, ensoleillement, accès etc). Le SIRTOMM se chargera alors des formalités administratives (avec la commune et le syndic s'il y a lieu) et réalisera l'implantation des bacs de compostage.

Qui peut devenir référent de site de compostage collectif ? Toute personne adepte du jardinage, sensible à l'environnement, aimant le contact et souhaitant s'impliquer dans la vie de son quartier. Nous dispenserons une formation spécifique aux référents sur l'utilisation et l'entretien d'un composteur. Le matériel leur sera fourni (fourche et brasse-compost)

BREVES

Téléthon Du 1er au 4 décembre se déroulera le Téléthon 2016. Modane vendredi 2 décembre « Courseton » école élémentaire Jules Ferry 13h30-16h15, Samedi 3 et dimanche 4 décembre sur le Marché de Noël Salle des fêtes 10h00-18h00 et nombreuses autres manifestations de Fourneaux à Bessans.

Centre d'accueil et d'orientation une quinzaine de réfugiés sont actuellement hébergés à Modane dans des appartements vacants de l'OPAC. Le suivi est assuré par l'association chambérienne « La Sasson » leur ravitaillement est assuré par la banque alimentaire et les « Restau du Coeur. »

Centre d'Hébergement d'Urgence Nous avons tous vu errer les soirs d'hiver ces personnes refoulées à la frontière et sans train pour le retour en Italie. Pour leur offrir un toit pour la nuit, deux appartements de l'OPAC ont été transformé en centre d'hébergement d'urgence. Téléphoner au 115 de 14 h à 8 h du matin.

Ouverture de la mairie : Pour cette fin d'année, la mairie sera ouverte au public le samedi matin aux dates suivantes : 26 novembre 2016, 10 décembre 2016 et 31 décembre 2016.

Inscriptions sur les listes électorales : vous avez jusqu'au 31 décembre 2016, 12 heures pour vous faire inscrire sur les listes électorales. La mairie sera exceptionnellement ouverte le samedi 31 décembre de 9h à 12 h pour prendre en compte les dernières demandes.

Démarches en ligne : A compter du 01 novembre 2016, les administrés pourront effectuer leurs démarches en ligne pour une demande d'inscription sur liste électorale, pour le recensement citoyen, pour une déclaration de changement de coordonnées, une demande d'acte d'état civil ou pour une déclaration de chantier en se connectant sur le site : www.service-public.fr

Nouveautés à Valfréjus

« Muséonavette » : de l'après-ski à la Belle Époque de la frontière

Tous les mardis de l'hiver 2017 : en fin d'après-midi, un voyage dans le temps vers le passé international de la ville de Modane dans les années 1900.

Sur inscription à l'office de tourisme de Valfréjus, l'achat d'un ticket donne accès à la "Muséonavette" + une entrée au Museobar, musée de la frontière à Modane.

Tarif : 5€ par personne : transport + entrée au Museobar

Nouvelle Webcam à Punta Bagna

Disposant d'un capteur très haute résolution capable de « voir » la nuit, ce système est innovant !

Réseau internet mobile à très haut débit de 4ème génération (4G)

Orange, SFR et Bouygues Télécom ont reçus les autorisations nécessaires de l'Agence Nationale des Fréquences au déploiement commercial de ce réseau. Des perturbations ponctuelles de la réception de la TNT sur les écrans de télévision peuvent être constatées. Dans ce cas, les téléspectateurs peuvent appeler le 0 970 818 818 (appel non surtaxé) pour mettre un terme aux dysfonctionnements.

Valfréjus, une station très connectée!

La mise en place par la communauté de Commune TERRA MODANA de la fibre optique au Forum Alpium à Modane avait démontré que le haut débit à Modane Valfréjus était acquis. Aujourd'hui, la commission Tourisme de la Commune continue d'avancer en offrant aux touristes de Modane Valfréjus le wifi gratuit couvrant 80% de la station!

Il suffit de se connecter !

1ère station à proposer ce service, c'est VALFREJUS!



Cérémonie d'hommage militaire au Major BOCHET motard de la gendarmerie mort en service le 12 juillet 2016, Place de l'hôtel de ville.